

*Ce cahier des charges a pour but de préciser quelques grandes orientations.
Seul le règlement officiel du concours fait foi pour la définition de l'épreuve.*

Cahier des charges de l'épreuve écrite Français A

Objectif

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer la capacité des candidats à développer, sous la forme d'une dissertation, une réflexion personnelle sur l'un des deux thèmes du programme des classes préparatoires scientifiques en s'appuyant sur une connaissance précise des œuvres illustrant ce thème.

D'une durée de 4 heures, cette épreuve présente un double caractère philosophique et littéraire : philosophique puisqu'elle s'appuie sur un thème particulier ainsi qu'au moins une œuvre philosophique et mesure l'aptitude des candidats à interroger le sujet au moyen de concepts précis et maîtrisés ; littéraire par son exigence d'une lecture personnelle et attentive des œuvres au programme, mettant les candidats en capacité d'illustrer leurs arguments conceptuels d'exemples pertinents empruntés, pour l'essentiel et dans le respect de la singularité de la démarche des auteurs, à ces seules œuvres.

Forme et exigences de l'épreuve

Le sujet se présente sous la forme d'une citation suivie d'une consigne : on attend des candidats une réflexion fondée sur une compréhension exacte du sujet, en aucun cas la restitution d'un cours ou d'un corrigé de devoir portant sur une autre citation. Les correcteurs valorisent toujours une copie s'efforçant de traiter le sujet, même si la démarche est malhabile et n'aboutit que partiellement, et sanctionnent les développements préfabriqués induisant des parties hors-sujet.

Le candidat doit dans son introduction analyser le sujet et en manifester une compréhension claire par la reformulation de celui-ci. Cette explicitation du contenu du sujet doit lui permettre d'en dégager les enjeux et de faire apparaître les questionnements qu'il soulève, la problématique que la dissertation doit traiter.

La réflexion doit être structurée selon un plan logique cohérent et progressif : chaque partie de la dissertation correspondant à une étape de la réflexion, de la résolution du problème soulevé par le sujet, pour aboutir à une conclusion précise et définitive.

Les arguments présentés doivent être suivis de références aux œuvres au programme, citations de celles-ci ou allusions à un épisode ou à une caractéristique formelle. Le candidat veillera à faire dialoguer les œuvres le plus souvent possible, en proposant des exemples de plusieurs œuvres à l'appui de chaque élément de l'argumentation. Le raisonnement progressera ainsi d'un argument à l'autre et non d'une œuvre à l'autre. Les références à des œuvres extérieures au programme ne sont pas exclues, si elles sont pertinentes et témoignent de la culture personnelle du candidat, mais il convient de privilégier au maximum les œuvres au programme en s'efforçant d'accorder la même importance à chacune d'entre elles.

La correction de l'expression et la qualité de la présentation de la copie sont aussi prises en compte dans son évaluation :

- la dissertation doit être rédigée dans un langage soutenu, à l'exclusion de toute familiarité ou trivialité ;
- les fautes de syntaxe, les phrases maladroites et confuses, les barbarismes, l'usage d'un vocabulaire pauvre et approximatif, une ponctuation absente ou non maîtrisée, minorent le résultat obtenu ;
- les fautes d'orthographe sont sanctionnées par une pénalité d'un point pour 10 fautes non répétitives ;
- le candidat doit veiller à la lisibilité de son écriture et au respect des règles de présentation consacrées pour ce type d'épreuve.